

18, clos de Montplaisir

31460 CARAMAN

Objet : Demande d'accès au journal municipal « Caraman-Info »

Caraman, le 7 avril 2008

Madame le Maire,

Nous venons, au nom des électeurs que nous représentons, et plus largement au nom de tous les citoyens de Caraman attachés à la pluralité, vous demander à bénéficier d'un espace de communication dans le magazine municipal « Caraman-Info », ainsi que sur le site Internet de la Commune qui serait en construction.

Nous savons que la loi ne vous y oblige pas, puisque cette obligation ne s'applique pas aux communes de moins de 2500 habitants, dont Caraman fait partie.

Nous pensons par contre que vous accéderez à notre requête pour être fidèle à vos propres promesses de 1989, quand vous écriviez dans votre profession de foi écrite lors des élections municipales du 12 mars 1989 « *NOUS REFUSONS : un bulletin dit municipal, financé par l'argent de tous les contribuables, organe d'information réservé à certains conseillers seulement. NOUS PROPOSONS : un bulletin ouvert sans exclusive à tous les élus et toutes les associations* ».

Nous sommes en parfait accord avec vous sur ce point et nous vous remercions par avance de votre réponse.

Veillez agréer, Madame le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.

Frédéric DEVAUX

Régine ARTIS

Boris BEAUDOIN

Philippe NARCISSE